

CA UNSS 1^{er} décembre 2017

Intervention SNEP-FSU, Nathalie FRANCOIS

Une nouvelle fois, nous avons été destinataires de documents très complets et je remercie à mon tour, toutes celles et ceux qui y ont apporté leur contribution.

Nous sommes particulièrement satisfaits de lire dans le rapport général plusieurs focus que nous avions demandés, afin de montrer l'engagement de tous nos collègues, cadres et animateurs, des chefs d'établissement, et bien sûr, celui des élèves; cela quel que soit le lieu où ils vivent. Je parle des focus Polynésie Française et Mayotte, mais également du focus sport partagé qui, par son inscription dans le rapport, rend compte de la volonté et des actions menées pour permettre l'accès à la pratique sportive du plus grand nombre de jeunes, au partage, à la rencontre et au respect des différences.

Autre élément positif que nous souhaitons souligner : la présence d'extraits de conventions signées entre l'UNSS et des fédérations sportives.

Une réserve néanmoins sur l'importance donnée dans le « mot du directeur » aux crossfitness, échecs, pétanque comme offre de pratique innovante. Alors que l'UNSS, les districts et les AS organisent des journées promotionnelles, ré-agencent des calendriers de rencontres après la fin des phases qualificatives, mettent en place des « jeux », des raids, des formes de pratiques non compétitives et/ou non excluantes, ces initiatives pourraient tout autant être soulignés comme innovantes et susceptibles d'attirer des licencié-es potentiels. L'innovation c'est aussi la transformation et pas uniquement l'élargissement d'un panel d'activités qui, pour les échecs n'engagent pas physiquement nos élèves, et pour le crossfitness n'a pas d'ancrage culturel.

Afin de compléter certains chapitres du rapport général, nous avons quelques suggestions avant sa présentation à l'AG:

Le COPIL du PNDSS a produit des guides UNSS « présidents d'AS, parents, coordonnateurs de districts, animateurs d'AS » auxquels le rapport général pourrait renvoyer :

P31 et 65 pour les présidents

P64 pour les animateurs d'AS

P65 pour les coordonnateurs de districts

Et P32 pour les parents. Dans le bilan de cette même page, il n'est pas fait état de la rencontre nationale des parents en décembre 2016. Cette journée faisait partie du programme de formation des parents pour lequel un budget, par ailleurs conséquent, avait été adopté par l'AG. Elle a été l'occasion de lancer le guide Parents élaboré par le COPIL PNDSS. Quelques lignes ou un focus sur cette journée pourraient être réalisées.

L'exposé en 5 parties qui suit ne tient pas compte de l'ordre chronologique du rapport, mais je préciserai chaque fois les pages sur lesquelles je m'appuie

1) Une 1ère partie sur le « fonctionnement »

Les instances (CD et CRUNSS) p10 à 12

Nous avons un regard moins bienveillant que les élu-es des As sur ce point, d'autant que nous avons déjà fait quasiment le même bilan l'an dernier.

1 seule académie en métropole (Versailles) respecte le nombre d'instances prévu dans les statuts et 3 académies monodépartementales sur 6

- 13 CRUNSS/31 et 30 CDUNSS/95 se sont réunis 2 fois

Dans le tableau, les 2 départements corses, n'apparaissent pas, nous ne savons donc pas ce qu'il en

En dehors de la réunion même de ces instances nous regrettons qu'à beaucoup d'endroits les documents arrivent très tard, parfois nos collègues siègent sans les avoir eus en main.

Dans de telles conditions, il ne faut pas s'étonner de certains désaccords et voir apparaître des dysfonctionnements notamment financiers (en revenant sur les dernières années : Bordeaux, Limoges, Nice et dernièrement la Corse). Nous le redisons, la transparence ne nuit jamais, elle est source de dialogues et favorise l'adoption de projets concertés.

Les AG départementales UNSS, certes non statutaires, sont des moments essentiels pour dresser des bilans et des perspectives. Dans de nombreux endroits le SNEP-FSU y est invité es-qualité en tant que co-administrateur de l'UNSS. Bien souvent lorsqu'il est invité, il est à la tribune aux cotés des directrices et directeurs de service UNSS, des IA-Dasen, des représentant.es des AS, des IA-IPR sans que cela ne pose souci, bien au contraire. Mais dans certains endroits, le SNEP-FSU n'est pas invité et ses prises de parole sont parfois contestées. Nous dénonçons de telles situations qui empêchent les des échanges constructifs.

Les moyens Humains dans les servives UNSS (p14-15)

Compte tenu de toutes les charges des directeurs, il est sans doute nécessaire de mener une réflexion sur l'augmentation du nombre de postes dans les académies.

2 exemples:

P 163 UNSS en chiffres : <u>140 Championnats de France sont organisés dans 64 sports</u>. Ils regroupent plus de 32 000 élèves. Pour chacun de ces championnats, sans compter les évènements internationaux, il faut établir un budget, chercher des financements, trouver des hébergements, organiser les transports, réserver les équipements sportifs.

P51 JO bilans et perspectives

Il est souligné que <u>les commissions régionales JO sont très insuffisantes</u>. Nous pouvons certes le regretter mais ce constat est très sévère au regard des résultats obtenus par notre association. Nous rappelons qu'il ne s'agit pas de modifier des pratiques ou des actions mais bien de taches supplémentaires sans que les horaires consacrés à l'encadrement des AS ne soient augmentés, sans que les cadres UNSS ne soient plus nombreux.

Plus largement, nos collègues cadres reçoivent des sollicitations multiples, celles de la DN, des autorités académiques, parfois des collectivités et de nos collègues. Les projets et les taches s'accumulent, ils manquent cruellement de temps d'autant plus lorsqu'il n'y a pas ou pas suffisamment de secrétaires dans leur service. Certains cadres sont au bord du « burn out », nous devons tous être attentifs à améliorer leurs conditions de travail. Nous attirons vraiment votre attention et vous demandons d'être extrêmement vigilant sur cette question.

<u>Le tableau de la répartition des Personnels de droit privé</u> (les secrétaires) présenté p15 pose un état des lieux, mais il ne permet pas d'identifier réellement là où il pourrait y avoir des situations difficiles puisque les temps partiels ne sont pas précisés, et que pour certains services, les personnels de droit privé ne sont pas à la charge de l'UNSS nationale. Augmenter le nombre de personnels n'est pas synonyme de plus de moyens accordés.

Quelques exemples: Créteil 8 personnels DP, dans la réalité ils sont 6,5 en équivalent temps plein. Dijon 7, dans la réalité 3,5. Nancy 10, dans la réalité 4,1. Versailles 8, dans la réalité 7. Cahque fois, nous parlons d'équivalent temps plein.

Cela fait plusieurs fois que nous intervenons pour comprendre les « règles ou usages » de répartition de ces personnels. Nous comprenons qu'il est difficile de le faire dans une telle assemblée, c'est pourquoi nous demandons l'ouverture d'un groupe de travail sur cette question.

2) Questions financières

Nous avons eu un échange avec l'UNSS sur l'activité internationale de l'UNSS, cela ne veut pas dire pour autant que nous cautionnons tout.

9 pages sont consacrées à <u>l'activité internationale</u> (p70 à 78 soit près de 10% du rapport). Nous rappelons notre inquiétude sur les sommes engagées et le temps passé au regard du nombre de jeunes que cela concerne (250 à 400 selon les années). D'autre part l'ISF HB (Rouen 2016) et Athlétisme (Nancy-Metz 2017) se sont soldés par des déficits. Ce ne sera pas sans conséquences sur le budget des services académiques concernés et au final ce sont des milliers de licenciés à qui on risque de diminuer les offres de rencontres.

<u>Focus fonds de solidarité (p60)</u> Nous souhaitons apporter un complément à ce focus qui vient d'ailleurs étayer notre demande d'abaissement du cout du contrat licences pour les AS de LP. En effet, les AS de LP représentent 21% des dossiers déposés alors qu'elles ne représentent que 11,2% des affiliations à l'UNSS.

D'autre part, dans 8% des dossiers déposés (16% pour les LP), on peut déceler concomitamment aux difficultés financières exposées, un problème d'organisation interne de l'EPLE (cours le mercredi, manque d'accès aux installations sportives, problème de présidence d'AS)

Nous vous alertons à nouveau sur les difficultés financières des AS en général. L'obligation pour des lycées qui ont la même adresse mais des numéros différents dans le répertoire national d'avoir 2 affiliations et 2 contrats licences ne peut plus durer. Un district de l'Isère vous a fait part des difficultés rencontrées. Nos collègues des Hauts de France nous ont signalé que la Région a « fermé les robinets » des subventions directes aux AS, les subventions des collectivités au service régional de Rouen sont en très nette baisse, la Corse vide ses fonds de réserve Les jours s'annoncent difficiles pour les AS et plus encore pour celles des Lycées et LP.

3) Une partie « divers »

Les évolutions des partenariats (p93)

Nous sommes toujours inquiets quand nous lisons ce genre de phrase : « le sport scolaire peut associer son image à des marques qui comprennent ses objectifs ». Tous les partenariats ne sont pas bons à prendre, nous insistons. Nous demandons une grande vigilance.

formation-bilans et perspectives (p69)

La médiathèque collaborative WIKISPORT propose des documents en accès libre annoncées comme des outils pour partager, je cite : « toutes les connaissances qui se réfèrent à la pratique sportive ». Il est curieux d'y trouver un bulletin d'adhésion à l'ANPASS, premier document accessible quand on clique sur l'onglet « chefs d'établissements ». Cette association s'est exprimée dans la CNCE, soit. Mais qu'elle dispose d'un espace d'expression sur le site en son seul nom est pour le moins curieux, quand les représentant-es des AS n'ont pas cette même possibilité. Nous réitérons notre demande de retirer ce bulletin d'adhésion qui n'a pas sa place sur le site de l'UNSS.

4) Questions sportives et artistiques

classification des sports (p26)

Nous ne pouvons pas en rester avec ce titre. Il faudrait le remplacer par classifications des « activités ». Chacun pourrait s'y retrouver, les sports et les arts. Il en est de même sur le site national où ne s'affichent que des fiches « sport ».

Quant au classement lui-même, faut-il continuer à classer l'aviron indoor dans les activités nautiques ? Echecs dans performance ?

participation des AS aux championnats de France (p39)

Le % d'AS qui ont participé à au moins 1 CF a augmenté comme vous l'avez souligné. Nous aimerions savoir si plus d'AS de LP ont participé, ce serait là un effet immédiat positif de la décision prise l'an dernier. Nous rappelons à cette occasion que nous demandons à ce que les fiches « sports » et les fiches « arts » précisent clairement qu'il existe 2 classements distincts lycées et LP pour l'accès au Haut niveau scolaire.

Jeunes coachs (p50)

Nous avons déjà débattu de cette question pendant ce CA. Nous ne contestons pas l'intérêt des jeunes coachs mais leur obligation et le fait qu'ils soient non joueurs. Avec les jeunes coachs, pour une AS c'est parfois la location d'un minibus supplémentaire.

Taux de pénétration et nombre de licenciés/animateur (p23 et p54 UNSS en chiffres »)

Ce sont deux chiffres qu'il faut regarder simultanément. Car si le taux de 23,4% de licenciés laisse entendre qu'on peut encore progresser, la marge de manœuvre n'est pas si grande avec 31,76 licenciés/animateur. Si nous voulons continuer à bien accueillir, former et faire progresser nos élèves nous pouvons difficilement faire mieux, à moins d'être plus nombreux ou d'allonger le service d'AS des enseignants d'EPS ce qui est loin d'être à l'ODJ au vu de l'annonce du nombre de postes au CAPEPS.

5) Enfin, la dernière partie, sera consacrée aux femmes et aux filles

L'animation des AS (p43 UNSS en chiffres) est assurée par 68% d'hommes et 32% de femmes

La coordination des districts (p34) par 75% d'hommes et 25% de femmes.

Fort heureusement, nos élèves font bien mieux que nous puisque les filles représentent près de 42% maintenant.

Le pourcentage de filles et la fidélisation P19 et 20

Le % des F est le plus élevé chez les benjamines, il décroit progressivement pour être le plus faible en séniores. On pourrait donc se poser la question de l'efficacité des actions menées en faveur des filles depuis plusieurs années. Mais si on regarde la catégorie cadette-séniore, on constate qu'elles

représentent 32.65% des licenciées filles alors que les cadets-séniors représentent 28.05% des licenciés garçons. Proportionnellement les filles sont plus nombreuses à l'UNSS que les garçons de cet âge. C'est donc très encourageant.

Sections Sportives Scolaires p127 à 138 UNSS en chiffres

33% de Filles et 67% de garçons y sont inscrits. C'est quand même un écart de près de 10 pts par rapport au % global de licenciés et l'écart se creuse encore plus nettement lorsqu'il s'agit des sports collectifs (24% F – 76% G). Pourtant objectivement, rien ne devrait le laisser penser si on se réfère aux 10 activités les plus pratiquées par les élèves des 2 sexes (p69 à 74 UNSS en chiffres). Sur les 10, 9 sont communes dont 5 sports collectifs qui sont exactement les mêmes! Quels peuvent être les freins à cette présence des filles: le nombre de SSS féminines, le nombre de SSS ouvertes aux filles, l'obligation de changer de secteur géographique, la répartition des heures dans la semaine? Autant de pistes qu'il faudrait creuser.

Réponses obtenues en séance

<u>Nombre de championnats de France</u> : Il est stable, il n'y a pas d'expansion. Certains championnats de France sont régulièrement déficitaires (ex : Ski). L'UNSS veillera à regarder l'équilibre entre les académies.

Jeunes coachs: voir les réponses dans le document questions diverses.